

Conseil Municipal de la commune de GRANDRIS (Rhône)

Réunion ordinaire et publique du **28 février 2023**

Liste des délibérations

➤ **Délibération 10-2023**

Augmentation du prix de la cantine et modification du règlement

Le prestataire, *Les clés du soleil*, augmentent le tarif des repas de la cantine, à partir du 01/03/2023, passant de 4.26€ à 4.90, soit 15% d'augmentation.

La proposition est d'imputer cette augmentation aux familles au 1^{er} mars.

Proposition adoptée à 10 pour, 1 voix contre, 1 abstention

➤ **Délibération 11-2023**

Dossier de rénovation de façade

Un dossier est présenté, subventionné par la COR. La commune a prévu d'abonder tel que délibéré début janvier, de 50% de la subvention COR. Ce dossier étant lié à un élu, celui-ci ne participe pas au vote.

Proposition adoptée à l'unanimité des votants.

➤ **Délibération 12-2023**

Place des platanes : demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau

L'Agence de l'eau a mis en place une subvention pour tous les travaux de désimperméabilisation et de gestion des eaux pluviales.

Proposition de solliciter cette subvention pour un montant maximum de 120 000€

Proposition adoptée à l'unanimité des votants.

➤ **Délibération 13-2023**

Cour de l'école : demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau

L'Agence de l'eau a mis en place une subvention pour tous les travaux de désimperméabilisation et de gestion des eaux pluviales.

Proposition de solliciter cette subvention pour un montant maximum de 100 000€

Proposition adoptée à l'unanimité des votants.